



# Toutes Dernières Nouvelles

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de votre service,  
département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC  
3 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9  
☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884  
[www.amoq.ca](http://www.amoq.ca) - [amoq@amoq.ca](mailto:amoq@amoq.ca)

---

## Toutes Dernières Nouvelles... de l'AMQ

---

Jeudi 13 avril 2017

### La répartition des patients orphelins du GAMF

Pour donner suite à la résolution de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 6 avril dernier, le comité de mobilisation de l'AMQ s'est réuni pour planifier la répartition des patients du guichet.

L'objectif principal de l'AMQ est de vous faciliter la vie pour que vous puissiez consacrer votre temps dans la prise en charge de ces patients et non en travail administratif pour les obtenir.

Nous avons reçu plusieurs commentaires et nous avons tenu compte de ceux-ci pour élaborer le plan d'action que nous vous présentons aujourd'hui.

Nous voulons vous rassurer en vous confirmant que tous les patients pris en charge via le GAMF (en attribution particulière) depuis le 7 avril 2017 seront pris en compte pour la répartition des patients.

La première étape est de vous assurer que vous avez tous accès à un compte de service en ligne de la RAMQ, car la liste des patients qui vous seront attribués sera disponible sur ce site. Ceux qui n'en ont pas doivent communiquer avec la RAMQ pour obtenir un code d'accès.

Les médecins peuvent dès aujourd'hui faire une demande d'attribution particulière en remplissant le document annexé à ce TDN. Cette démarche vous permettra entre autres de choisir seulement des patients vulnérables si tel est votre décision. Elle vous permettra aussi de donner des instructions au guichet sur le type de clientèle que vous suivez (ex : je souhaite recevoir des enfants de 0 à 12 ans, je ne fais pas d'obstétrique, je fais du suivi à domicile, ou ma pratique est exclusivement en santé mentale).

Nous vous recommandons fortement de faire ce type de demande et d'inscrire 44 patients pour le

premier envoi. Si vous n'avez pas fait de demandes d'attribution particulière ou que vous avez demandé moins de 44 patients. L'AMQ vous fera parvenir un total de 44 patients selon la distribution suivante: catégorie A : 10 %, catégorie B : 23 %, catégorie C : 33 %, catégorie D : 17 % et catégorie E : 17 %.

Nous offrons aussi aux cliniques qui désirent répartir les patients de leur groupe selon des modalités différentes d'entrer en contact avec l'AMQ. De concert avec le GAMF, nous leur ferons parvenir une liste de patients respectant les spécifications demandées ou en fonction de la répartition de l'AMQ décrite ci-haut.

Dans l'attribution prévue par la résolution, 44 patients par médecins seront envoyés à la clinique. Une fois ces listes de patients reçues, il ne restera aux médecins qu'à indiquer les patients qu'ils inscriront à leur nom et en faire part au GAMF. De plus, une équipe peut moduler le nombre de patients attribuer à chaque médecin, pourvu que tous les patients envoyer à l'équipe soient bien inscrits. Cette démarche doit être faite avant le 24 avril 2017, sinon les patients seront automatiquement attribués.

Un médecin considéré comme faisant de la prise en charge est un médecin qui a 50 patients inscrits ou plus. Tous ces médecins recevront donc 44 patients le 24 avril prochain et une deuxième vague de patients à la fin du mois de juin.

En date du 12 avril 2017, la résolution de l'AMQ a été dûment endossée et approuvée par le Comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG) en lien avec son rôle de conseiller sur l'organisation des services, la rendant applicable à l'ensemble des médecins œuvrant sur le territoire.

Il obtient conséquemment, aussi, l'appui du CMDP et du CIUSSS de la Capitale nationale.

Comité de mobilisation de l'AMQ

## GUICHET D'ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE

Date de la demande : \_\_\_\_\_  
Délai de prise en charge : \_\_\_\_\_

### DEMANDE DE CLIENTÈLE ORPHELINE

MÉDECIN REQUÉRENT	
Nom, Prénom	No pratique
Adresse courriel	
No télécopieur de la clinique	

### DESCRIPTION DE VOTRE DEMANDE

- Selon le ratio préétabli      Nombre : \_\_\_\_\_
- Patients vulnérables      Nombre : \_\_\_\_\_
- Patients super vulnérables      Nombre : \_\_\_\_\_

COMMENTAIRES
Pratique particulière :

### SECTION RÉSERVÉE AU GUICHET D'ACCÈS

- Demande acheminée au médecin

Coordonnées du Guichet d'accès à un médecin de famille  
Téléphone : 418-821-6841  
Télécopieur : 418-691-0741